

# Dossier de Secours

## Pièces à fournir

**Centre Communal  
D'Action Sociale.**  
2, rue Jacques Blicck  
33380 Marcheprime  
Tel : 05-57-71-50-80

Marcheprime,  
Le .....

**Merci de bien vouloir présenter les originaux,  
les photocopies seront faites par nos soins.**

- Facture ou Devis de l'aide sollicitée
- **Pièces d'identités de toute la famille ou livret de famille**
- Bail, Avis de propriété ou attestation d'hébergement
- **Relevés de TOUS vos comptes bancaires ou postaux des 3 derniers mois**
- Dernier Avis d'imposition ou de non-imposition

### ***Ressources (pour chaque membre du foyer) :***

- **Salaires ou Assedic des 3 derniers mois**
- Avantages en Nature
- Revenus commerçants et artisans, professions libérales
- **Pensions**
- Retraites et rentes viagères
- Revenus des biens mobiliers et immobiliers
- Autres Ressources
- Secours Divers
- **Prestations CAF ou MSA**

### ***Charges du Foyer :***

- Loyer ou crédit maison
- EDF – Eau – Gaz
- Assurance Habitation
- Assurance Voiture
- Mutuelle Santé
- Crédits à la consommation (maximum 80 €)
- Taxes d'habitation, taxe foncière
- Téléphone (maximum 50 €)
- Frais scolarité (scolarité, cantine, transport, assurance, ...)
- Pension
- Autres frais

\* Les aides ne sont accordées par le Conseil d'Administration que sur présentation des originaux.

\* Pour pouvoir prétendre à un secours, la famille doit résider sur la commune depuis au moins 3 mois.

\* Toutes les pièces fournies seront enregistrées informatiquement pour le traitement du dossier. Vous pouvez exercer un droit d'accès et de rectification sur ces informations.